



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
31 mars 2008  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2008**

16-27 juin 2008, Genève

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Programmes de pays et questions connexes**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Prolongations des programmes de pays  
dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes**

**Note du Directeur exécutif**

*Résumé*

La présente note donne des renseignements sur la prolongation d'un an des programmes de pays du FNUAP pour l'Équateur et le Guatemala.

Conformément aux procédures établies, le Directeur exécutif approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays, les demandes pour une deuxième prolongation, ou pour une prolongation de deux ans, devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de la prolongation d'un an des programmes de pays pour l'Équateur et le Guatemala.



## Prolongations d'un an des programmes de pays approuvées par le Directeur exécutif

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Année de la prorogation proposée	Explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions
Équateur	2004-2008	2009	L'équipe de pays des Nations Unies en Équateur demande que les programmes de pays des organismes du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement soient prolongés d'un an. Il s'agit en effet de les harmoniser avec le nouveau plan de développement national équatorien. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement est établi en fonction des priorités du plan de développement national. Grâce à cette harmonisation, le nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pourra s'aligner sur le processus national de planification politique et son calendrier.	L'équipe de pays des Nations Unies doit prolonger d'un an la durée des programmes de pays pour tenir compte de la nouvelle donne politique et de l'élaboration d'une nouvelle constitution nationale. Celle-ci modifiera les structures existantes sur les plans politique, administratif et socioéconomique, surtout par le biais des réformes juridique et institutionnelle et des prochaines élections présidentielles. L'an 2008 est donc crucial sur les plans politique et institutionnel.	En raison de la complexité du contexte sociopolitique en Équateur, la prolongation d'un an de son programme permettra au FNUAP de mieux tenir compte des priorités et structures nouvelles du Gouvernement et de ses mécanismes institutionnels nouveaux comportant des modalités d'application et des accords nouveaux. De leur côté, le PNUD et l'UNICEF prolongent d'un an leurs programmes de pays.

## Prolongations d'un an des programmes de pays approuvées par le Directeur exécutif

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Année de la prorogation proposée	Explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions
Guatemala	2005-2008	2009	Tous les organismes du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement prolongent d'un an leurs programmes de pays afin de les aligner sur le cycle de planification du Gouvernement. Ainsi, le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et le PAM ont prolongé leurs programmes jusqu'à la fin 2009.	Des élections présidentielles ont eu lieu en novembre 2007 et le nouveau Gouvernement a pris ses fonctions en janvier 2008. Les autorités nouvellement élues élaborent actuellement un cadre national de planification. Le nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui couvre la période 2009-2012, sera donc établi conformément à ce cadre, qui sera achevé d'ici à la fin 2008.	L'actuel programme de pays et l'examen à mi-parcours de 2007 offrent un cadre approprié pour l'exécution de tous les projets qu'appuie le FNUAP au Guatemala. Le programme peut aisément être prolongé d'un an. La décision de prolonger les cycles des programmes de pays fait suite à la demande du Gouvernement tendant à harmoniser les cycles des programmes des Nations Unies avec les siens. Ceci permettra de mieux dispenser l'assistance technique et financière aux priorités nationales, comme le prévoit la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.